

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



LA PLAINE-SAINT-DENIS, LE 17 NOVEMBRE 2021

SIGNATURE D'UN PROTOCOLE FONCIER ENTRE SNCF IMMOBILIER ET LA MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE

Katayoune PANAHI, Directrice de SNCF Immobilier, et Djoudé MERABET, Premier Vice-président à la Métropole Rouen Normandie, ont signé ce jour au salon des Maires et des Collectivités locales un protocole de partenariat foncier pour la mise en œuvre de projets urbains, économiques et ferroviaires contribuant au développement durable du territoire de la Métropole.

SNCF IMMOBILIER annonce par ailleurs que l'Atelier Lucien est le lauréat de l'appel à projet « Correspondances à Saint-Sever », lancé le 23 avril 2021, pour la mise à disposition d'un terrain sur le site de la future gare de Rouen Saint-Sever.

Ce document d'engagements réciproques concrétise les réflexions menées de longue date par SNCF Immobilier et la Métropole Rouen Normandie sur le devenir de terrains et de bâtiments appartenant au groupe SNCF et mutables à court, moyen ou long terme. Il recense plusieurs projets de transformation urbaine visant à répondre aux besoins de développement du territoire, tout en préservant la performance de l'activité de transport de SNCF.

Parmi les plus emblématiques figurent l'opération d'urbanisme transitoire « le Quartier Libre » porté par l'Atelier Lucien sur le site de la future gare de Rouen Saint-Sever, un projet de ferme photovoltaïque de 16 ha sur le site de la Sablonnière à Oissel, des projets de tiers-lieux avec le développement d'espaces de co-working pour répondre aux besoins de télétravail des populations de la Métropole de Rouen, ainsi que divers projets de valorisation d'emprises ferroviaires pour accompagner les objectifs de développement de la collectivité : projet Rouen Flaubert à Rouen et Petit-Quevilly, Espace du rail à Sotteville-lès-Rouen, transformation d'un bâtiment voyageur à Elbeuf-sur-Seine...).

Dans le cadre de ce protocole, SNCF Immobilier et la Métropole Rouen Normandie s'engagent conjointement à identifier les terrains ferroviaires mutables, à articuler les projets urbains et ceux liés aux transports ferroviaires, à préciser les solutions opérationnelles, à rechercher des possibilités de co-financement des études préalables et des coûts de libération ou de reconstitution des installations SNCF présentes dans les emprises, ainsi qu'à tenir informées l'ensemble des parties prenantes concernées.

URBANISME TRANSITOIRE : DE LA « FRICHE LUCIEN » AU « QUARTIER LIBRE DE ROUEN »

En lieu et place des Festivals « Parenthèse » puis de la « Friche Lucien », c'est désormais « Le Quartier Libre de Rouen » qui va s'installer pour 10 ans et continuer d'être un lieu vivant et alternatif tout en s'inscrivant plus largement dans la démarche d'urbanisme transitoire* engagée par SNCF Immobilier.

La convention d'occupation temporaire conclue avec le lauréat met à disposition un terrain nu de 7390 m² qui permet de poursuivre la mutation du site et du quartier Saint Sever, avant sa transformation définitive en quartier Saint-Sever Nouvelle Gare. La future programmation, qui débutera à compter d'avril 2022, répond aux objectifs de l'appel à projets définis par SNCF Immobilier et partagés avec la Ville et la Métropole de Rouen :

- Montrer de nouvelles pratiques urbaines qui participent au désenclavement et à l'interaction avec les quartiers limitrophes et plus largement à l'échelle du territoire.
- Favoriser la mixité et la diversité par les activités proposées visant à créer un lieu de vivre ensemble et reposant sur un modèle économique autonome.
- Faire émerger des projets promouvant des innovations économiques, sociales, culturelles et environnementales au profit du quartier et du territoire à long terme.

Soutenu par SNCF Immobilier, la Ville et la Métropole de Rouen, le Quartier Libre de Rouen sera un projet plus diversifié avec des espaces de travail, de jardinage, de restauration, de loisirs ...et qui mobilisera un grand nombre d'acteurs du territoire, notamment les riverains du projet, à la recherche de nouveaux modèles économiques, sociaux et environnementaux.

* L'urbanisme transitoire a vocation à donner une nouvelle vie aux emprises ferroviaires non utilisées (terrains inoccupés, bâtiments vides), en créant de nouveaux lieux de partage et de vie dans l'attente de leur reconversion future.

L'occupation d'un site préfigure de nouveaux usages qui répondent aux besoins du territoire et contribuent ainsi à l'enrichissement de la future programmation urbaine. Ces projets éphémères, temporaires ou de transition portent en commun une dimension expérimentale, partenariale et sociale, en cohérence avec la responsabilité sociétale (RSE) du Groupe SNCF. Ces projets sont étroitement liés à l'identité, l'histoire, la géographie et le potentiel du site occupé. Ils ont une forte dimension inclusive dans un souci de dialogue avec les territoires et les riverains et traduisent une certaine idée de la convivialité qui pense et met en oeuvre le mieux vivre ensemble.

À PROPOS DE SNCF IMMOBILIER

Au sein de la société SNCF, SNCF Immobilier assure pour les cinq sociétés du groupe les missions de : facility management tertiaire, la gestion et l'optimisation immobilière du parc d'exploitation, l'aménagement et la valorisation des biens fonciers et immobiliers non utiles au système ferroviaire avec notamment sa filiale d'aménagement et de promotion immobilière Espaces Ferroviaires, et celle d'opérateur du logement et de bailleur social avec sa filiale ICF Habitat, et son patrimoine de 90 000 logements (dont 95% de logements sociaux). SNCF Immobilier comprend 7 directions immobilières territoriales qui travaillent avec les acteurs locaux sur l'ensemble du territoire national.

Chiffres clés :

- 8,5 millions de m² de bâtiments industriels et tertiaires, d'activités sociales. Le groupe public ferroviaire comptant au total 12,5 millions de m².
- 20 000 hectares dont 3 000 urbanisables dès à présent.
- 90 000 logements dont 95 % de logements sociaux. C'est aussi chaque année en moyenne, 2 000 logements construits ou acquis.
- Plus de 2 800 collaborateurs dont 1 560 chez ICF Habitat.

CONTACT PRESSE :

SNCF Immobilier

Planchot Philippe – 06 12 83 02 05

Plus d'information : <http://www.presse-sncf-immobilier.fr> / <https://twitter.com/sncfimmobilier>

Métropole de Rouen Normandie

Perrine BINET - Attachée de presse - Métropole Rouen Normandie - perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr - 02 32 76 84 24 – 07 64 67 18 05

Atelier Lucien

Simon UGOLIN – bonjour@atelierlucien.org